



CSAL du 3 avril 2024

Déclaration liminaire CGT

Monsieur le Président,

10 milliards d'économie, c'est l'objectif fixé par Bruno LE MAIRE pour l'année 2024. Les chômeurs seraient les premières victimes de cette politique de régression sociale.

Dans le même temps le gouvernement veut que la France passe en économie de guerre et des milliards sont dégagés pour l'armement. La France a été condamnée pour inaction climatique. C'est le sort de l'humanité qui se joue dans les décennies qui viennent, mais il semble que ce ne soit pas l'urgence pour notre président.

Il n'y a pas d'argent pour la santé, pas d'argent pour les chômeurs, pas d'argent pour préserver la planète, et encore moins pour les salaires, mais il y a des milliards pour des obus, des canons et des munitions.

Quel rapport avec notre quotidien aux Finances Publiques ? Et bien, nous sommes touchés par les économies et leurs conséquences.

Le plan Cité devait être un évènement qui allait permettre une amélioration pour les économies d'énergie et les conditions de travail.

Actuellement, nous n'avons toujours aucune indication sur les éventuels crédits qui permettraient d'isoler les fenêtres de la cité administrative et de changer celles des lices. Si ces travaux ne sont pas faits cela démontrera que ce plan cité a une toute autre destination que le but affiché à l'origine.

Lors de la mise en place du NRP, la CGT avait dénoncé, entre autre, que bon nombre d'agents allaient devoir utiliser leur véhicule pour se rendre sur leurs nouveaux lieux de travail. Aucun de nos Directeurs n'a retenu cet argument, on était alors loin du concept de mobilité douce prôné depuis par certains en séance.

Aujourd'hui, à Toulon St-Bernard, le parking est plein tous les jours. Au moment où nous nous parlons, ce parking est voué à la disparition si la DDFiP ne convainc pas la DG de la nécessité de le conserver. Et soudainement un Directeur nous vante la mobilité douce et les changements de mode de transport. Il est clair qu'il ne vit pas sur la même planète que les agents qui viennent se garer à St-Bernard.

Autre réponse entendue : L'administration n'a pas d'obligation de fournir un parking aux agents. Mais alors pourquoi, il y a une semaine, coller des affiches « places réservées » sur le parking St-Bernard ?

Dans le futur, qui aura droit aux quelques places restantes à la Cité ? Allons-nous vers le rétablissement des privilèges ? Les cadres, mieux payés que les agents, auront-ils une place gratuite alors que les autres devront payer ?

Si les agents perdent la possibilité de se garer gratuitement, cela dégradera fortement leurs conditions de travail sans compter qu'ils seront entassés dans des espaces encore plus contraints.

Enfin, et c'est sans doute un dommage collatéral pour vous, le gardien-concierge de Vert-Coteau va perdre son appartement de fonction sans aucun accompagnement social. « Qu'il se débrouille », l'administration n'a pas à fournir un logement, nous répondront des administrateurs d'État pour qui la vie quotidienne d'un agent compte peu.

La CGT interviendra encore aujourd'hui pour que les agents ne soient pas les dindons de la farce de toutes ces restructurations.